

1

(N° 228.)

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

### NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la requête du nommé Henri Balthazar.

#### MESSIEURS

Henri-Balthazar, Boulanger à Arlon, est né à Trèves (Prusse), le 19 mai 1808 ; il est entré au service belge, en qualité de volontaire luxembourgeois, au mois d'octobre 1830, et il a pris part aux combats de Wahlem et de Berchem.

Congédié du service, pour faiblesse de poitrine, il s'est établi à Arlon, au mois d'octobre 1831, et il y a épousé une Belge, le 7 janvier 1832, qui l'a rendu père de deux enfants nés sur le sol belge.

Le pétitionnaire a acquis à Arlon une maison d'une valeur vénale de 12,000 francs ; il a constamment satisfait à toutes les obligations imposées par la loi, et il a toujours tenu, sous le rapport, tant politique que moral, une conduite exempte de tout reproche.

Comme il réunit les conditions voulues par la loi, pour l'obtention de la naturalisation ordinaire qu'il sollicite, et qu'il a pris part aux différentes affaires qui ont contribué, dès le principe, à fonder l'indépendance nationale, les autorités estiment qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

*Le rapporteur,*  
HENOT.

*Le président,*  
DU BUS aîné.